

CONSEIL MUNICIPAL

Téléphone : 02 51 50 45 45
Fax : 02 51 50 45 46
Email : mairie-de-doix@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 MAI 2017



Date de convocation : 2 Mai 2017

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, SAGOT Judith, BRUNET François, PAQUET Monique, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BARREAUD Daniel, BAUDOUIN Annick, BERLAND Benoît, BERLAND Guillaume, BIROT Serge, CERCEAU Pierre, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, MAROT Jean, METEAU Séverine, PELLETIER Nadège, POUPEAU Yvon, THIBAUD Sébastien.

EXCUSÉS : BONNET Franck, COURSEAU Hélène, LACOMBE Emmanuel, PICORON Andrée, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard, TOMBU Catherine.

Secrétaire de séance : PELLETIER Nadège.

Le Conseil municipal, à la majorité des membres présents :

1. APPROUVE le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 4 Avril 2017.
2. PREND ACTE des décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre du droit de préemption.
3. PROCEDE au tirage au sort de trois noms sur la liste électorale pour l'établissement de la liste préparatoire des jurés pour l'année 2018.
4. DECIDE, à l'unanimité, de reconduire l'activité Piscine Océanide pour l'été 2017 du 12 juillet au 25 août 2017 pour les enfants de Doix lès Fontaines nés entre le 1^{er} janvier 2006 et le 12 juillet 2011 (de 6 ans révolus à 11 ans).
5. FIXE à la majorité (un contre) les tarifs pour la cantine et la garderie pour l'année scolaire 2017/2018 comme suit :

TYPE DE PRESTATION	Année 2016/2017
Repas enfant	2,90 €
Repas enfant hors commune et hors RPI (public et privé)	3,40 €
Repas PAI	5,55 €
Repas du personnel de service	2,10 €
Repas enseignant ou adulte	4,90 €
Garderie matin de 7h30 à 8h45	0,30 € par 1/4 d'heure
Garderie soir de 16h15 et jusqu'à 18h45	0,35 € par 1/4 d'heure
Garderie mercredi de 11h30 à 12h30	0,30 € par 1/4 d'heure
Quart d'heure supplémentaire hors heures d'ouverture matin et/ou soir (soit avant 7h30 et/ou après 18h45) en cas de besoin <u>et sur demande à la Mairie.</u>	1,85 € par 1/4 d'heure
Après 18h45 sans avoir prévenu	5 € par 1/4 d'heure

La garderie sera gratuite le matin de 8h30 à 8h45 et le soir de 16h15 à 16h45 et le mercredi midi de 11h30 à 12h00 pour les fratries qui empruntent les navettes scolaires.

6. FIXE, à l'unanimité, les tarifs applicables à compter du 10 juillet 2017 pour le centre de loisirs comme suit :

**tarif journée
plusieurs enfants**

Quotient familial caf	1er et deuxième enfant : tarif normal	30 % troisième enfant
0-500	6.88	4.82
501-700	9.12	6.38
701-950	11.20	7.84
supérieur ou égale 951	13.20	9.24
Autres régimes	13.20	9.24

Quotient familial msa	1er et deuxième enfant : tarif normal	30 % troisième enfant
0-500	11.12	7.78
501-700	13.36	9.35
701-950	15.44	10.81
supérieur ou égale 951	17.44	12.21
Autres régimes	17.44	12.21

TARIFS SEJOURS ÉTÉ

**Séjour 6-8 ans à Sainte-Christine
du 10 au 13 juillet 2017 (4 jours)**

16 enfants et 2 animateurs

Quotient familial	Tarif séjour
0-500	95
501-700	115
701-900	135
901	145
Autres	145

**Séjour 9-11 ans à Mesnard la Barotière
du 24 au 28 juillet 2017 (5 jours)
16 enfants et 2 animateurs**

Quotient familial	Tarif séjour
0-500	125
501-700	145
701-900	165
901	185
Autres	185

**Séjour 12-14 ans à Saint-Jean-de-Monts
du 17 au 21 juillet 2017 (5 jours)
16 enfants et 2 animateurs**

Quotient familial	Tarif séjour
0-500	140
501-700	160
701-900	180
901	190
Autres	190

7. DECIDE de créer un emploi de Directeur du Centre de Loisirs, emploi permanent à temps non complet à raison de 27 heures hebdomadaires, à compter du 15 mai 2017, susceptible d'être pourvu par des agents relevant du grade d'adjoint d'animation principal de 2^{ème} classe. En cas d'échec de la procédure de recrutement selon les voies statutaires, Monsieur le Maire est autorisé à procéder au recrutement d'un non titulaire.
8. VOTE, à la majorité (une abstention) les subventions 2017 aux associations comme suit :

Associations	Vote Année 2017
APE du RPI Doix lès Fontaines/Montreuil	500.00 €
Les Amis de la route d'eau	500.00 €
Anciens combattants de Doix	63.00 €
Anciens combattants de Fontaines	63.00 €
ADAPEI - Papillons Blancs de Vendée	63.00 €
AMICALE BOULISTE	126.00 €
AMICALE LAIQUE DOIX	250.00 €
AMICALE LAIQUE FONTAINES	250.00 €
A-S-4-V FOOT-BASKET	720.00 €
APEL Ecole St Joseph Doix	250.00 €
OGEC Fontaines	250.00 €
CLUB DE L'AMITIÉ 3ème âge de Doix	126.00 €
CLUB du 3ème âge de Fontaines	126.00 €

ECOLE DES SAPEURS POMPIERS DE MAILLEZAIS	90.00 €
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE YOGA	126.00 €
LES MARAIS PONGISTES	338.00 €
QUARTIER DES LOGES ST MARTIN DOIX	90.00 €
QUARTIER CENTRE ST MEDARD FONTAINES	90.00 €
SOCIETE DE CHASSE de Doix	126.00 €
TOTAL	4 147.00 €

Fait à Doix lès Fontaines, le 11 Mai 2017

Le Maire,

Lionel PAGEAUD

